

La Pentecôte – par le Diacre Jacques
FOURNIER (St Jean 14,15-16.23b-26)

La venue de l'Esprit Saint

(Jn 14,15-16.23b-26)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements.

Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Défenseur qui sera pour toujours avec vous.

Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons vers lui et, chez lui, nous nous ferons une demeure.

Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles. Or, la parole que vous entendez n'est pas de moi : elle est du Père, qui m'a envoyé.

Je vous parle ainsi, tant que je demeure avec vous ;

mais le Défenseur, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. »



« Si vous m'aimez, vous resterez fidèles à mes commandements. Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Défenseur qui sera pour toujours avec vous : c'est l'Esprit de Vérité ».

De tous les Évangiles, ce verset est un des plus clairs sur « l'Esprit Saint » Personne divine, appelé ici « l'Esprit de Vérité »... En effet, c'est le Fils, personne divine, qui s'adresse à ses disciples et leur déclare qu'il priera Celui qui, de toute éternité, a la primauté d'Amour dans son cœur : le Père, autre Personne divine. Il sait qu'il va bientôt mourir, ressusciter, vivre son Ascension et donc quitter cette proximité dans la chair qu'il vivait jusqu'à présent avec eux. Mais ils ne seront pas pour autant laissés à eux-mêmes... Bien au contraire, Jésus passe ici le relais à « un autre Défenseur », sous-entendu « que lui-même ». Et on ne peut comparer à une personne divine, le Fils, qu'une autre Personne divine, l'Esprit Saint, « l'Esprit de Vérité ». C'est Lui qui, désormais, les accompagnera, les gardera, veillera sur eux comme Jésus, le Fils, le faisait jusqu'à présent : « Père, je les ai gardés dans ton nom que tu m'as donné, j'ai veillé sur eux » (Jn 17,12).

Puis Jésus poursuit : « Si quelqu'un m'aime, il restera fidèle à ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons chez lui, nous irons demeurer auprès de lui. » Or, il avait déclaré auparavant : « Celui que Dieu a envoyé », et il est « l'envoyé du Père », « prononce les Paroles de Dieu car il donne l'Esprit sans mesure » (Jn 3,34). Autrement dit, le Don de

l'Esprit se joint toujours à la Parole de Dieu. « *Rester fidèle à la Parole* », c'est rester fidèle à ce Don de l'Esprit qui est tout à la fois « *Lumière* » (Jn 4,24 et 1Jn 1,5) et « *Vie* » (Jn 6,63 ; Ga 5,25). Cette expression de St Jean, « *rester fidèle à la Parole* » de Jésus, est donc équivalente à celle de St Paul : « *N'éteignez pas l'Esprit* » (1Th 5,19) ! Et donc, ne vous privez pas de la Plénitude de la Vie en vous laissant entraîner à faire le mal. En effet, « *le salaire du péché c'est la mort* », et cela Dieu ne le supporte pas, Lui qui veut le salut de tous les hommes, ses enfants (1Tm 2,3-6). Alors, il a envoyé son Fils parmi nous pour proposer à notre foi, à notre cœur, « *ce don gratuit de Dieu qui est vie éternelle* » (Rm 6,23). Or, ce « *Don de Dieu* » (Jn 4,10 ; Ac 8,20 ; 11,17), c'est « *l'Esprit donné sans mesure* », « *l'Esprit qui vivifie* » (Jn 6,63), « *l'Esprit qui donne la vie* » (Rm 8,2 ; 2Co 3,6) pour qu'enfin, « *il soit notre vie* » (Ga 5,25), c'est-à-dire Plénitude en nous de Vie, de Paix et de Joie.

DJF